

**Bipèdes et poissons frayeront bientôt sur de nouvelles grèves entre Vevey et Villeneuve**  
**Environnement Les autorités vaudoises veulent recréer des rives de galets entre Vevey et Villeneuve. Une idée qui émane d'un pêcheur du coin.**



Les rives du Haut-Lac sont sur le point de se refaire une beauté. Les autorités vaudoises projettent d'aménager des grèves de galets sur la Riviera, pour le plaisir des promeneurs et de la faune lacustre. C'est un pêcheur de Clarens, Henri-Daniel Champier, qui leur a soufflé cette idée originale. Une manière de faire d'une pierre deux coups: les poissons du Léman auraient des lits de gravier tout neufs pour frayer, tandis que la population y gagnerait de précieuses zones de détente, plutôt rares dans la région. «L'été, certaines plages sont tellement prisées qu'elles ressemblent à des bancs d'iguanes aux Galapagos», illustre Henri-Daniel Champier.

**Les grèves s'amenuisent**

Le projet du pêcheur de Clarens est né d'un triste constat: avec la domestication des rives du lac, les grèves de galets se sont réduites comme peau de chagrin. Les quais et les empierrements coupent en effet la force des vagues et les empêchent de charrier les cailloux vers le bord. Du même coup, les zones de frai se raréfient pour les féras, ablettes et autres ombles. «Au large du château de Chillon, c'était le meilleur endroit pour pêcher l'omble, se souvient Henri-Daniel Champier. Mais cet hiver, je n'ai rien attrapé». Le pêcheur se rendra prochainement sur les lieux en compagnie du chef du Service des eaux, sols et assainissements (SESA).

Car les autorités vaudoises mordent à l'hameçon. Le ministre de l'Environnement Charles-Louis RoCHAT a déjà «donné son accord de principe», indique François Matthey, responsable de la division hydraulique du SESA. Le canton est même prêt à prendre en charge 60% des dépenses nécessaires si les communes sont d'accord de mettre le reste. Une lettre a été adressée aux localités concernées. Les villes de Vevey, Montreux et la Tour-de-Peilz ont déjà fait part de leur intérêt. Si les premières expériences s'avèrent concluantes, des sites pourront aussi être réaménagés dans la région de Lavaux. Le projet ne devrait pas être ruineux, puisque les ressources sont à portée de main. Les rivières déposent en effet à l'embouchure des milliers de mètres cubes de gravier chaque année. Des matériaux qui font aujourd'hui l'objet d'un échange de bons procédés entre l'Etat de Vaud et des entreprises de construction. Celles-ci peuvent disposer du gravier pour 6 francs le mètre cube, en échange du dragage des sites. Avec la fin de ce marché, le canton devrait enregistrer un manque à gagner de 30 000 à 50 000 francs par année.

Quant aux exploitants de gravier, «ils ne seront certainement pas contents, admet François Matthey. Mais si ce projet peut profiter à la faune et à la population, tant mieux».

### **Soutien des pêcheurs**

La Riviera vaudoise ne deviendra toutefois pas une plage géante. De nombreuses contraintes, comme la profondeur du lac ou la proximité de ports, rendent la création de grèves impossible à certains endroits. Outre Chillon, plusieurs sites potentiels ont été identifiés à Vevey, La Tour-de-Peilz, Clarens et Montreux. Les premières grèves de galets pourraient voir le jour en 2007. «Avec le soutien inconditionnel de l'association des pêcheurs professionnels», se réjouit Henri-Daniel Champier. Les canards et les cygnes y trouveront eux aussi leur compte, puisqu'ils pourront veiller sur leur couvée sans être dérangés par les vagues.

Michaël Rodriguez / Le Courrier

Date:28.10.2006

Parution: [344](#)